

P-6

O A A

To be returned to Health Insurance
Studies when signed by the Minister.

MB/DS

Ottawa, le 26 novembre 1953.

Maintenant,

J'ai pu étudier la possibilité de venir en aide à l'Institut médico-pédagogique, en vertu de la Subvention à l'hygiène mentale. Les renseignements dont je dispose ne donnent une bonne idée du travail accompli par cet établissement et je vous demanderais de transmettre aux Révérendes Soeurs de la Providence l'expression de mon admiration pour le travail qu'elles exécutent. Cet établissement pour les enfants atteints d'une légère débilité mentale semble certainement être très bien dirigé. À cause précisément de la débilité mentale comparativement légère de ces enfants, il semble que le programme appuie principalement sur l'éducation. On porte souvent à mon attention des situationsoubliables comportant d'excellents programmes qui mettent en cause des questions de santé mais où l'éducation, le bien-être et autres aspects sont d'égale ou de plus grande importance. ~~Il convient que nous devons employer les subventions à l'hygiène pour éduquer et améliorer, quand la chose est possible, les services de santé de notre population.~~ De même façon, je n'crois pas que notre caisse soit assez bien fournie ni que nous puissions accepter la responsabilité de l'entretien et de la direction des services d'éducation et de bien-être.

Par conséquent, j'en ai conclu que l'institut médico-pédagogique doit être aidé à même la subvention à l'hygiène seulement lorsque les services de santé aux enfants sont directement en cause. Cela signifie naturellement que la présentation officielle de 1954-1956 du projet en faveur de l'institut recevra peut-être de l'assistance dans des proportions plus faibles qu'il ne le fait présentement.

- 2 -

Je vous veux assurer de mon intérêt constant
et je regrette qu'avec les renseignements dont je dispense, je ne
puisse être plus utile à cet établissement.

Sincèrement à vous,

Original Signed by
PAUL MARTIN

Paul Martin.

*Replied by Dr. Robert in
consultation with Mme. M.W.*

Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger,
Archevêque de Montréal,
Montréal (P.Q.).